

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du seize avril deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC7-8-48

OBJET : DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT DE PAYS

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, DELFARIEL Eric, ,BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Madame FILLATRE Francine, Messieurs DOUSSON Bruno (a donné pouvoir à Jean-Paul TERRENNE) et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Olivier RENAUD a été désigné secrétaire de séance

2024BC7-8-48

OBJET : DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT DE PAYS

Le Président rappelle que lors du Conseil Communautaire du 30 mars 2007, la mise en place d'une dotation spécifique a été adoptée afin que les projets communaux, inscrits dans le cadre du Contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne, puissent continuer à bénéficier, à l'instar du Contrat de Terroir, d'une dotation spécifique de 20% avec un plafond de dépense subventionnable de 760 000 €.

C'est dans ce cadre, que la commission prospectives financières se réunira le 18 Avril 2024 et proposera les projets suivants :

♦ **Commune de GOLFECH**

Aménagement vallée verte :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 656 297,49 € HT
- Fonds de concours sollicité : 73 308,00 €
(20 % d'une dépense subventionnable de 366 542,00 €)
- Fonds de concours proposé à 20 % : **73 308,00 €**

Aménagement zone de loisirs :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 377 122,67€ HT
- Fonds de concours sollicité : 36 724,00 €
(20 % d'une dépense subventionnable de 183 620 €)
- Fonds de concours proposé à 20 % : **36 724,00 €**

♦ **Commune de LAMAGISTERE**

Reconstruction centre commercial - Agrandissement :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 102 765,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **20 553,00 €**

♦ **Commune de SAINT LOUP**

Agrandissement de la salle à usages multiples :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 135 850 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **27 170,00 €**

Réhabilitation énergétique de la salle à usages multiples :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 827 118,50 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **152 000,00 €**
(20 % d'une dépense subventionnable de 760 000,00 €)

♦ Commune de SISTELS

Adressage postal :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 7 734,60 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 547,00 €**

♦ Commune de SAINT VINCENT LESPINASSE

Aménagement abords mairie – parc-aire jeux :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 73 435,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 15 %
- **Fonds de concours proposé à 15 % : 11 015,00 €**

Réfection mairie:

- Inscrit au CTO 2021-2
- Montant des travaux : 5 283 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 056,00 €**

♦ Commune d'AUVILLAR

Eglise Saint Pierre confortation et assainissement:

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 118 428,69,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 4 %
- **Fonds de concours proposé à 4 % : 4 737,00 €**

Adressage postal :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 7 658,22 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 532,00 €**

♦ Commune de CASTELSAGRAT

Rénovation énergétique logement:

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 5 650,38 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 130,00 €**

♦ **Commune de CASTELSAGRAT**

Rénovation énergétique logement :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 18 864,78 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 3 773,00 €**

♦ **Commune de VALENCE D'AGEN**

Vidéo surveillance :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 131 311,45 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 26 262,00 €**

Aménagement d'un Pumptrack :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 242 045 € HT
- Fonds de concours sollicité : 10 %
- **Fonds de concours proposé à 10 % : 24 204,00 €**

Réhabilitation stade municipal :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux Phase 1 : 370 000,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 22,2 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 74 000,00 €**

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer les participations suivantes

♦ **Commune de GOLFECH**

Aménagement vallée verte :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 656 297,49 € HT
- Fonds de concours sollicité : 73 308,00 €
(20 % d'une dépense subventionnable de 366 542,00 €)
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 73 308,00 €**

Aménagement zone de loisirs :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 377 122,67€ HT
- Fonds de concours sollicité : 36 724,00 €
(20 % d'une dépense subventionnable de 183 620 €)
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 36 724,00 €**

♦ **Commune de LAMAGISTERE**

Reconstruction centre commercial - Agrandissement :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 102 765,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **20 553,00 €**

♦ **Commune de SAINT LOUP**

Agrandissement de la salle à usages multiples :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 135 850 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **27 170,00 €**

Réhabilitation énergétique de la salle à usages multiples :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 827 118,50 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : **152 000,00 €**
(20 % d'une dépense subventionnable de 760 000,00 €)

♦ **Commune de SISTELS**

Adressage postal :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 7 734,60 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 547,00 €**

♦ **Commune de SAINT VINCENT LESPINASSE**

Aménagement abords mairie – parc-aire jeux :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 73 435,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 15 %
- **Fonds de concours proposé à 15 % : 11 015,00 €**

Réfection mairie:

- Inscrit au CTO 2021-2
- Montant des travaux : 5 283 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 056,00 €**

♦ **Commune d'AUVILLAR**

Eglise Saint Pierre confortation et assainissement:

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 118 428,69,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 4 %
- **Fonds de concours proposé à 4 % : 4 737,00 €**

Adressage postal :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 7 658,22 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 532,00 €**

♦ **Commune de CASTELSAGRAT**

Rénovation énergétique logement:

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 5 650,38 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 1 130,00 €**

♦ **Commune de CASTELSAGRAT**

Rénovation énergétique logement :

- Inscrit au CTO 2023
- Montant des travaux : 18 864,78 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 3 773,00 €**

♦ **Commune de VALENCE D'AGEN**

Vidéo surveillance :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 131 311,45 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 26 262,00 €**

Aménagement d'un Pumptrack :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 242 045 € HT
- Fonds de concours sollicité : 10 %
- **Fonds de concours proposé à 10 % : 24 204,00 €**

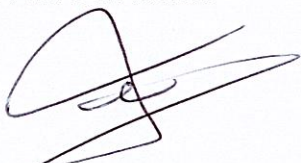
Réhabilitation stade municipal :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux Phase 1 : 370 000,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 22,2 %
- **Fonds de concours proposé à 20 % : 74 000,00 €**

Fait à Valence d'Agen, le 22 Avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 Avril 2024

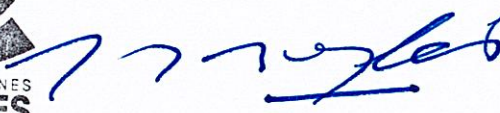
Le secrétaire de séance désigné
Le Maire d'Auvillar



Olivier RENAUD



Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **29 AVR. 2024**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **29 AVR. 2024**